



Convention sur la protection et l'utilisation des
cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
Équipe spéciale de l'eau et du climat
Douzième réunion
Genève, Suisse, 31 mars 2021

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA DOUZIÈME RÉUNION
Qui se tiendra au Palais des Nations à Genève, avec la possibilité de participer à distance
Qui s'ouvrira le mercredi 31 mars 2021 à 14h00

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dernières activités en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières au titre de la Convention sur l'eau
4. Comment attirer l'attention sur la coopération transfrontière et régionale dans les processus mondiaux sur les changements climatiques ?
5. Travaux futurs sur les changements climatiques dans les bassins transfrontières au titre de la Convention sur l'eau
6. Autres sujets
7. Clôture de la réunion

II. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES

Contexte

L'Équipe spéciale de l'eau et du climat au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le secrétariat est assuré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), est responsable des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, notamment la gestion des inondations et de la sécheresse, conformément au programme de travail pour 2019-2021 de la Convention sur l'eau (domaine d'activité 4, voir ECE/MP:WAT/54/Add.1). Elle se fixe les objectifs suivants :

- a) Renforcer les capacités d'adaptation et améliorer la coopération en matière d'adaptation aux changements climatiques ainsi que les mesures d'atténuation dans les bassins transfrontières ;
- b) Augmenter le financement destiné aux mesures d'adaptation aux changements climatiques coordonnées ou à l'échelle du bassin dans les bassins transfrontières en facilitant l'accès aux fonds pour le climat et en renforçant les capacités nécessaires ;
- c) Susciter une plus grande prise de conscience concernant l'importance de l'eau et de la coopération transfrontière en matière d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et transfrontière ainsi que dans le

cadre de mécanismes intergouvernementaux mondiaux tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La douzième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat vise à examiner, planifier et apporter des orientations pour la mise en œuvre des activités sur l'eau et le climat au titre du programme de travail pour 2019-2021 de la Convention sur l'eau ainsi que pour les activités prévues au titre du prochain programme de travail pour 2022-2024 de la Convention sur l'eau.

Informations pratiques

La douzième réunion de l'Équipe spéciale débutera à 14 heures et se terminera à 16 heures le mercredi 31 mars 2021. Elle se déroulera dans un format hybride, avec très peu de participants présents au Palais des Nations à Genève et la plupart des autres connectés à distance. La réunion de l'Équipe spéciale sera précédée de l'atelier mondial sur le renforcement de la résilience face aux changements climatiques par l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux niveaux national et transfrontière qui se tiendra du 29 au 31 mars (matin) 2021. Les langues de travail seront l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

La réunion est ouverte aux experts représentant des autorités gouvernementales, le secteur privé, des organisations non-gouvernementales et internationales ainsi que d'autres parties prenantes intéressées. Les points focaux sont priés de diffuser les informations concernant la réunion et de faciliter la nomination de représentants compétents dans leurs pays respectifs.

Pour assister à la réunion, virtuellement ou en personne, veuillez vous inscrire en utilisant le lien suivant avant le 24 mars 2021: <https://indico.un.org/event/31154/>

Vous trouverez des liens contenant des instructions sur :

- 1) Comment créer un compte indico : <https://www.youtube.com/watch?v=GeZuft5xQ4U>
- 2) Comment s'inscrire à une réunion en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=WaEj3hShn6U>

Pour obtenir de l'aide concernant l'inscription, veuillez consulter les instructions sur la page web de la réunion ou contacter le secrétariat par courriel : minako.hirano@un.org.

De plus amples informations ainsi que des documents seront disponibles en temps utile sur le site : <https://unece.org/environmental-policy/events/twelfth-meeting-task-force-water-and-climate>

III. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Ouverture de la réunion (14h00 – 14h10)

1. Les co-présidents ouvriront la réunion et présenteront un résumé des conclusions de l'atelier précédant la réunion sur le renforcement de la résilience aux changements climatiques par l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux niveaux national et transfrontière.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour (14h10 – 14h15)

2. L'Équipe spéciale devrait adopter son ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

Point 3 : Dernières activités en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières au titre de la Convention sur l'eau (14h15– 14h45)

Document d'information: Aperçu des activités menées par les bassins au sein du réseau mondial de bassins travaillant sur le changement climatique (TFWC/2021/2)

3. L'Équipe spéciale sera informée des dernières activités en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, à savoir les conclusions de la dernière réunion du réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique (26 février 2021, en format virtuel), les résultats des projets pilotes et le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

4. Les représentants des projets pilotes et d'autres bassins du réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique rendront brièvement compte de leurs activités, des difficultés rencontrées et des enseignements qu'ils en ont tirés avant un temps consacré aux questions et aux observations.

Point 4 : Comment attirer l'attention sur la coopération transfrontière et régionale dans les processus mondiaux sur les changements climatiques ? (14h45 -15h15)

5. L'Équipe spéciale sera informée des derniers développements et des prochaines étapes importantes concernant l'eau et le climat en application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris, tels que le Programme de travail de Nairobi, le Comité d'adaptation, etc. Elle recevra également des informations sur les processus connexes tels que le Partenariat de Marrakech, la Coalition Eau et Climat, le domaine d'action « Eau » de la Commission mondiale sur l'adaptation, notamment les conclusions du Sommet sur l'adaptation aux changements climatiques (25 janvier 2021), le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, etc.

6. L'Équipe spéciale discutera de la manière dont elle peut participer aux processus de la CCNUCC, en particulier à la 26^{ème} session de la Conférence des Parties de la CCNUCC (Glasgow, novembre 2021). Les participants discuteront plus particulièrement de la manière dont ils peuvent attirer l'attention sur l'importance de l'eau et de la coopération régionale et transfrontière et accélérer les efforts concernant l'eau et le climat lors de la préparation des Contributions déterminées au niveau national (CDN), des Plans d'adaptation nationaux (PAN), d'autres stratégies et plans nationaux sur le climat, de communications sur l'adaptation et dans le bilan mondial.

Point 5 : Travaux futurs sur les changements climatiques dans les bassins transfrontières au titre de la Convention sur l'eau (15h15 – 15h50)

Document d'information : Stratégie pour les travaux à venir en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières au titre de la Convention (ECE/MP.WAT/2015/4)

Projet de programme de travail pour 2022-2024 (ECE/MP.WAT/WG.1/2021/4-ECE/MP.WAT/WG.2/2021/4)

7. L'Équipe spéciale discutera des activités à venir sur l'eau et le climat dans le cadre du prochain programme de travail de la Convention sur l'eau pour 2022-2024, tel que proposé dans le document ECE/MP.WAT/WG.1/2021/4-ECE/MP.WAT/WG.2/2021/4) préparé sur la base des résultats d'un sondage et des discussions ayant eu lieu lors de la dernière réunion de l'Équipe spéciale. Les participants discuteront des détails des prochaines activités, tels que les thèmes des ateliers mondiaux, le recueil en ligne des bonnes pratiques et le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

8. L'Équipe spéciale examinera également les liens avec d'autres activités connexes menées au titre de la Convention sur l'eau, telles que la répartition de l'eau dans un contexte transfrontière et les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes.

9. Différents partenaires seront invités à faire part de leurs observations sur les liens entre la Convention sur l'eau et leur travail.

Point 6 : Autres sujets (15h50 – 16h00)

10. Au moment de la rédaction, le secrétariat n'avait aucun sujet à proposer au présent point. Les délégués souhaitant proposer des sujets à inscrire au présent point sont priés d'en informer le secrétariat dès que possible.

Point 7 : Clôture de la réunion

11. Les co-présidents prononceront la clôture de la réunion le mercredi 31 mars 2021, à 16 heures.
